RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

Université de Toulouse

Direction des affaires juridiques et institutionnelles
Pôle des affaires juridiques

Affaire suivie par :
Corinne MARTIN

**Nomination de Madame Nadia YASSINE-DIAB en qualité de directrice du Département des langues**

**Décision n° 2026-OR-123**

## LA PRÉSIDENTE

Vu le code de l'éducation notamment ses articles D.714-77 à D.714-82 ;
Vu le décret n°2024-1156 du 4 décembre 2024 portant création de l'Université de Toulouse et approbation de ses statuts ;
Vu la délibération du conseil d'administration n°2025/06/CA-049 en date du 2 juin 2025 portant adoption du règlement intérieur de l'Université de Toulouse ;
Vu la délibération n° 2021/09/CA-078 du 27 septembre 2021 portant création du Département des langues ;
Vu la délibération 2025/01-CA-036, en date du 7 avril 2025 portant Odile RAUZY à la présidence de l'Université de Toulouse ;
Vu la délibération du conseil du Département Des Langues en date du 24 septembre 2026 proposant la nomination de Madame Nadia YASSINE-DIAB en qualité de directrice ;

## DÉCIDE

**Article 1 : Nomination de la directrice du Département des langues**

Madame Yassine-Diab est nommée directrice du Département Des langues.

**Article 2 : durée du mandat**

Son mandat est d'une durée de quatre ans.

**Article 3 : Exécution**

Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision.

**Article 4 : Entrée en vigueur et publicité**

La présente décision prend effet à compter de sa date de publication, après transmission à Madame la Rectrice de région académique. Elle est affichée dans le bâtiment de l'administration centrale sur le campus de Toulouse. Elle fait également l'objet d'une publicité sur le site internet de l'Université de Toulouse.

Fait à Toulouse, le 20 octobre 2026,

La Présidente de l'Université de Toulouse,

Odile RAUZY

[redacted]

UNIVERSITÉ DE TOULOUSE